



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 16 juin 2025 à 9h, à BRAM (11)

COMPTE-RENDU

Avertissement

Dans l'ensemble du compte-rendu, le genre masculin est utilisé comme générique. Les termes employés pour désigner des personnes ont dès lors à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

PARTICIPATION

8 membres du Comité Directeur sont **présents** :

Hervé Aribaud, Christian Arnold, Olivier Duchez, Michel Fontayne, Frédérique Gauthier, Philippe Géraud, José-Marie Lopez-Cuesta, Raymond Serres.

7 membres du Comité Directeur sont **absents** :

Richard Benet, Danièle Fabre, Richard Franco, Antoine Garcia, Guillaume Lerosier, Anne-Marie Ruffié, Francis Valadier.

Michel Fontayne, président, nous informe qu'il ne pourra pas participer à la séance de l'après-midi, ayant une autre réunion dans l'Aveyron.

1 - COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président, Michel Fontayne, ouvre la séance en remerciant les membres présents. Il a une pensée pour Antoine Garcia qui accompagne son papa à sa dernière demeure en ce moment.

Cette réunion a pour objet de faire le point sur les actions décidées lors des réunions antérieures, de préparer la deuxième partie de l'année (la réunion avec les présidents de CODEP et l'assemblée générale) et d'avoir un premier regard sur l'année prochaine.

À ce jour, le président n'a aucun retour de la commission Relations et Accompagnement des structures.

Le Comité Fédéral a commencé l'écriture du **Projet Sportif Fédéral (PSF) 2025/2028**. Il est prévu une présentation aux Comités Régionaux.

La **commission sécurité** organise une **réunion** sur ce thème les **15 et 16 octobre 2025**.

Michel a été sollicité par l'association (de randonnée pédestre) "Le chemin de Saint Guilhem" pour mettre en place une randonnée permanente entre les monts d'Aubrac et Saint Guilhem le Désert (34).

2 - LES EFFECTIFS, À DATE

Au 15 juin 2025, l'effectif du Comité Régional d'Occitanie est en **retard de 100 licences** par rapport à 2024 (**0,9%**). Les départements du Tarn et Garonne, de l'Ariège et du Gers sont les moins avancés.

Les principaux leviers sont essentiellement au niveau des clubs, notamment l'attractivité des manifestations et des activités en général et la qualité de l'accueil de nouveaux licenciés. Quelques outils pour cet accueil sont de nouveau évoqués : la convention de pré-accueil, les "3 sorties" (assurance - option A), le livret d'accueil, le SRAV et son prolongement.

3 - LES MANIFESTATIONS 2025 (PASSÉES)

2 manifestations font l'objet d'un article dans la revue fédérale : la "journée Albert Bures" (9 mars à Lauzerte - 82) dans le numéro d'avril et "Pâques en Provence" (19 au 21 avril à Bollène - 84) dans celui de juin.

La **concentration "Vélocio"** (4 mai à Lamalou les bains) a été annulée à la demande de la préfecture. Elle est reportée au dimanche 28 septembre 2025.

4 - CHALLENGE D'OCCITANIE ET CONCENTRATIONS MÉMORIELLES

Les documents supports de ces manifestations ont été diffusés une dernière fois pour avis aux membres du Comité Directeur. Michel Fontayne et Richard Franco les ont finalisés. **Ils sont adoptés.**

*La commission tourisme et la commission structures-communication les mettent à disposition des présidents de CODEP et des clubs concernés et, tout particulièrement, **assureront la promotion du Challenge d'Occitanie.***

Les "récompenses" attachées au challenge d'Occitanie et aux 2 randonnées permanentes (Boucles d'Occitanie et pont d'Espagne / pont du Gard) seront décidées lors de la prochaine réunion.

Michel a initié un projet de maillot COREG Occitanie ; *Hervé complètera le projet.*

5 - LE BUDGET

En l'absence d'Antoine ce point n'est pas abordé ; *il le sera lors de la prochaine réunion.*

6 - LES RÉCOMPENSES

Il s'agit plus précisément des **distinctions fédérales** ! Celles-ci sont décrites, ainsi que les conditions et le processus d'attribution dans la note fédérale "Distinctions fédérales - Règlement - Mise à jour juin 2021" figurant dans le fonds documentaire de la fédération.

*Les propositions sont à adresser à Michel, le plus tôt possible. **Les demandes doivent être enregistrées avant le 15 septembre 2025.***

7 - PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Considérations générales

La prochaine **assemblée générale** du COREG Occitanie aura lieu le **dimanche 30 novembre 2025** à **Marciac** (32).

Comme les années précédentes, il est retenu un **vote électronique**, confié à la société **Eurovote**. Ce vote concerne l'approbation des textes statutaires ainsi qu'un éventuel appel à candidatures.

Un poste est vacant pour une féminine. *Il est décidé de lancer un appel à candidatures.*

Rétroplanning

En application du règlement intérieur (article 12) "pour un vote par correspondance ou un vote électronique, l'**appel à candidatures** doit être envoyé **au moins 60 jours avant l'assemblée générale** et les déclarations de candidature doivent être reçues 45 jours avant l'AG".

En application du règlement intérieur (article 3) "**l'assemblée générale est convoquée 30 jours au moins à l'avance**". Cette convocation doit comporter tous les rapports statutaires.

En résumé, le rétroplanning est le suivant (**dates au plus tard** - lire de bas en haut) :

Dimanche 30 novembre : Assemblée Générale (à Marciac - 12)

Samedi 29 novembre : "répétition" à Marciac - *voir avec les organisateurs*

Vendredi 31 octobre : envoi de la convocation (et des différents rapports)

Entre le 18 et le 31 octobre : dernière réunion de préparation, si nécessaire

Lundi 20 octobre : préparation du vote

Vendredi 17 octobre : réception des déclarations de candidature

Vendredi 3 octobre : appel à candidatures - Hervé + Raymond

Vendredi 3 octobre : chacun a préparé la partie des rapports statutaires (et l'a envoyée au secrétaire) ou les actions dont il a la charge en vue d'un examen lors de la prochaine réunion ; si l'ensemble du "dossier AG" ne peut être soldé à ce moment-là, une dernière réunion sera arrêtée en deuxième quinzaine d'octobre.

*Par ailleurs, les **présidents de CODEP** proposeront des lieux d'organisation de l'AG du COREG pour 2026, 2027 et 2028, au plus tard lors de la prochaine réunion (voir en fin de compte-rendu).*

8 - LES MANIFESTATIONS 2026

Après discussion, **il est décidé** de compléter le calendrier "actuel" (manifestations COREG + concentrations mémorielles) par **un calendrier comportant une manifestation par département, désignée par ce dernier** (manifestation qu'il souhaite particulièrement faire connaître).

*Chaque **président de CODEP** proposera son choix au plus tard lors de la prochaine réunion (voir en fin de compte-rendu).*

*Les **présidents de CODEP** proposeront également des lieux d'organisation de la journée Albert Bures pour 2026 (Ariège ?), 2027 (?) et 2028 (Tarn ?), au plus tard lors de la prochaine réunion (idem).*

9 - LA CYCLO-MONTAGNARDE PYRÉNÉENNE

Philippe Géraud présente l'avancement du projet de manière détaillée, pour 2026. Le lecteur se reportera aux documents présentés en réunion et diffusés avec ce compte-rendu.

Le Comité Directeur remercie Philippe et toutes les personnes du CODEP 31 et des clubs qui ont participé à cet excellent travail. Le président précise qu'il aurait aimé être informé de cette présentation pour ne pas la découvrir en séance.

Pour information, les CODEP 65 et 66 ont manifesté de l'intérêt pour, respectivement, 2027 et 2028.

10 - TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

Commission jeunes

2 CODEP ont organisé un **Critérium Départemental d'Éducation Routière** (CDER) cette année : le CODEP 82 le 30 mars 2025 et le CODEP 30 en avril.

Le **Critérium National d'Éducation Routière** (CNER) a eu lieu à Nans les Pins dans le Var (83) du 29 mai au 1^{er} juin 2025. 7 jeunes candidats de l'Occitanie y participaient dont :

Pauline, du Véloce Club Montalbanais (82), championne de France,

et Nina, du Cyclo Évasion St Hilaire de Brethmas (30), 3^{ème} du critérium VTT.

Le COREG Occitanie a pris en charge globalement ces journées, marquant ainsi la considération et la confiance qu'il témoigne à ces jeunes.

Le COREG Occitanie propose d'organiser un Critérium Régional d'Éducation Routière (CRER) l'année prochaine.

Le Comité Directeur remercie Olivier ainsi que les présidents de club, les éducateurs et les accompagnateurs pour leur dévouement envers les jeunes.

Commission "féminines"

L'organisation du **voyage itinérant féminin occitan** est "bouclée". 90 personnes sont inscrites et une liste d'attente est ouverte.

Le CODEP 82 serait intéressé pour 2026 ; *la priorité serait donnée à l'ex Languedoc Roussillon.*

Commission formation

José Lopez présente successivement l'état des formations réalisées en 2025, celles programmées en 2025 et l'état des besoins exprimés par les CODEP. Il est en liaison avec la commission fédérale pour faire évoluer la formation et la rendre plus accessible aux licenciés (par exemple, le stage animateur passera de 2 jours à 1 jour). L'usage de "l'e-learning" est également à l'étude. Il devrait être mis en place dès septembre pour animateur et initiateur, malgré de gros bugs (en cours de résolution).

Le lecteur se reportera aux documents présentés en réunion et diffusés avec ce compte-rendu.

Le Comité Directeur remercie José pour le travail accompli.

Commission santé-sécurité

Une **réunion "sécurité"** aura lieu à Nîmes (30) le samedi 25 octobre en présence du responsable fédéral (Denis Vitiel).

Le CODEP 65 est demandeur d'une réunion "sécurité", à caler avec Christian.

La commission fédérale "assurances" a lancé un appel d'offres pour la période 2026/2029 ; seuls 2 assureurs ont répondu complètement.

Commission structures-communication

Bien qu'absents, "les Richard" nous rappellent que **la communication est l'affaire de tous**. Le lecteur se reportera au document diffusé avec ce compte-rendu.

11 - QUESTIONS DIVERSES

Le local dont le COREG Occitanie disposait à Balma (31) a été définitivement libéré.

L'ordre du jour étant épuisé, la vice-présidente clôture la réunion à 16h30.

**La prochaine réunion aura lieu le vendredi 17 octobre (CD seul)
et le samedi 18 octobre 2025 (en présence des présidents de CODEP) à BRAM (11).**

Fait à Castres, le 7 juillet 2025,

Le secrétaire,



Raymond Serres